

BOUQUET DE RESSOURCES

LA DEMATERIALISATION DE L'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

USAGE DU BOUQUET DE RESSOURCES …

Tous les documents présentés dans ce bouquet de ressources (vidéos, webinaires, PDF, …) sont accessibles par un simple clic sur le lien ou l'image associée.

INTRODUCTION

Clémence Caron, responsable du domaine urbanisme et aménagement à l'INSET de Dunkerque vous propose un ensemble de ressources liées à la dématérialisation du droit des sols.

Découvrez l'introduction en cliquant sur l'image...



LE CADRE JURIDIQUE

A partir du 1er janvier 2022, la dématérialisation de l'Application du droit des Sols devient obligatoire :

Toutes les communes sont concernées par le dépôt dans le cadre de Saisine de l'Administration par Voie Electronique (SVE)

⇒ L 112-8 du Code des relations entre le public et l'administration

⇒ Décret n° 2018-954 du 5 novembre 2018 modifiant le décret n° 2016-1491 du 4 novembre 2016 relatif aux exceptions à l'application du droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique concernant les démarches effectuées auprès des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des établissements publics de coopération intercommunale

Les communes de plus de 3 500 habitants sont concernées par l'instruction dématérialisée

⇒ L 423-3 du Code de l'urbanisme

SYNTHESE :

Ce powerpoint réalisé par la direction du programme Demat.ADS expose le périmètre des obligations qui incombent aux collectivités territoriales, selon leurs caractéristiques, dans la mise en œuvre de l'obligation SVE et, le cas échéant, de la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) pour les communes de plus de 3.500 habitants. Il intègre également des préconisations pour l'implémentation de cette nouvelle procédure.

Il s'adresse aux Elus, aux décisionnaires, aux responsables de service d'Urbanisme au sein des collectivités territoriales (EPCI et communes).



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LA SUITE XX'AU

Il s'agit de la suite logicielle développée par l'Etat pour permettre la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne de l'instruction.

Elle se compose de :

⇒ PLAT'AU pour PLATeforme des Autorisations d'Urbanisme : plateforme d'échange et de partage des dossiers entre les acteurs de la chaine d'instruction. (plus d'info ici)

⇒ AD'AU pour Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme : portail accessible sur service-public.fr pour permettre de constituer en ligne sa demande ici

⇒ RIE'AU pour Réception,Information et Echanges des Autorisations d'Urbanisme : espace d'échange entre l'usager, la commune et le service instructeur quand la commune est au Règlement Nation d'Urbanisme (RNU) et que les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par les services de l'Etat.

⇒ AVIS'AU pour AVIS relatifs aux Autorisations d'Urbanisme : platefome de réception et de traitement des demandes d'avis accessibles aux services consultables sans système d'information connecté à PLAT'AU

LES KITS DU MINISTERE

Le ministère de la transition écologique, l'AMF, l'ADCF vous proposent plusieurs KITS :

⇒ Pour communiquer auprès des pétitionnaires



⇒ Pour mieux comprendre les changements dans la chaine d'instruction



⇒ Pour mieux se mettre en marche



LA E-COMMUNAUTE



La e-communauté Urbanisme et Aménagement est un réseau riche de plus de 7 500 membres et un espace privilégiés pour recueillir et échanger entre pairs.

Une rubrique est spécialement dédiée à la dématérialisation de l'ADS.

L'adhésion est libre et gratuite

https://e-communautes.cnfpt.fr/

BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LES WEBINAIRES

Demat ADS : introduction



Par Jean-Baptiste LASNE
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/piytmktkjqcd/

La démat des ADS: transitions et impacts

Par Marc Baulier
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/p1p9lla7s3j0/

La démat des ADS: conduite du changement

Par Marc Baulier
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pbhd1v8ojp3k/

La démat des ADS: méthode pour passer à l'action

Par Marc Baulier
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pk7qe473flz5/

L'archivage numérique



Par Sophie Pereira
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pzbo05yebmb5/

RETEX de la Ville de Paris en matière d'archivage numérique

Par Sophie Pereira
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pfqetrqr1zie/

RETEX de Brest métropole

Par Aude Talon
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pro7mubx8g2b/

[Suite page 4]

BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LES WEBINAIRES (suite)

Le métré de plans numériques et l'instruction



Par Elisabeth Lauriol
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pn71ncic7c6u/

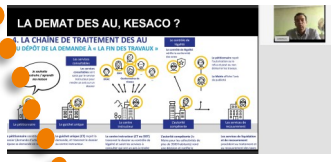
RETEX de Flers Agglomération

Par Anne-Laure Nevoux
https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/p4tefp223es9/

La démat des ADS: Actualité

Actualité de septembre 2020
Par Jean-Baptiste LASNE
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pm63qopmdki1/

RETEX de la communauté de communes du Haut Béarn sur la démat



Par Stéphane Darrius
https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/p4vxwoy37zhl/

La démat des ADS et les agents d'accueil

Par Yacine Guénezet
https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/p9xllew8ioyf/

EXPRIMEZ-VOUS

Votre avis nous intéresse !
Cliquez sur l'image ci-contre ...



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LA FOIRE AUX QUESTIONS

Ce recueil de questions - réponses est la compilation de toutes les questions recueillies auprès des acteurs concernés sur le programme de dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

La FAQ est un document de travail qui a vocation à évoluer durant toute la démarche. Elle sera régulièrement mise à jour afin de prendre en compte les nouvelles questions.

Ce document constitue la deuxième version de la FAQ.



LES FORMATIONS

Des stages relatifs à la dématérialisation de l'ADS existent d'ores et déjà au catalogue (Cette offre est appelée à s'étoffer) :

⇒ SXDAU : La conduite de la dématérialisation de l'ADS (disponible en 100% distanciel : DADQE)

⇒ SXTEU : Vers l'instruction dématérialisée de l'ADS

⇒ SXDMA : sensibilisation à la dématérialisation en service urbanisme

⇒ SX10F : la mise en œuvre d'une stratégie d'archivage numérique

⇒ SXPLN : L'instruction et les plans numériques (disponible prochainement en 100% distanciel : DADLN)

Pour les formations aux logiciels métier utilisés, seuls les éditeurs sont en mesure de les assurer.

VOTRE METIER

A toutes fins utiles, nous vous proposons la fiche métier « Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme »



AUTRES RESSOURCES

Le site du ministère de la cohésion des territoires comporte de nombreuses informations :



Les émissions sur Radio Territoria :



Témoignage video de Roannais Agglomération



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (FIN)

VOTRE CONTACT EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

sandrine.gourin@cnfpt.fr

Pour connaître l'offre de services en région du CNFPT, vous êtes invités à consulter le site du CNFPT

https://www.cnfpt.fr/